



Gouvernement du Québec
Ministère de la
Sécurité du revenu

Profil N° 3

**PROFIL DES PERSONNES NÉES HORS
DU CANADA, APTES AU TRAVAIL,
À L'AIDE DE DERNIER RECOURS**

Direction générale des politiques et des programmes
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Juin 1995

425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec)
G1R 4Z1

Les personnes suivantes ont participé à la réalisation de ce profil :

Auteure	:	Yrène Gagné
Collaboration	:	Pierre Lanctôt
Traitement informatique	:	Luc Audet
Secrétariat	:	Francine Cloutier
Révision linguistique	:	Lucia Gauthier

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	V
INTRODUCTION.....	1
1. SITUATION D'ENSEMBLE DES PRESTATAIRES NÉS HORS DU CANADA	3
Une progression rapide au cours des dernières années	3
Une dépendance à l'aide un peu moins élevée en 1991 que pour la population née au Canada	4
Neuf adultes sur dix inscrits au programme APTE	5
Les adultes nés hors du Canada : 17 % des prestataires aptes.....	6
Les revendicateurs du statut de réfugié : 16 % des adultes aptes nés hors du Canada.....	6
2. CARACTÉRISTIQUES DES PRESTATAIRES APTEs NÉS HORS DU CANADA	7
Des adultes venus de tous les continents, mais avec certaines régions dominantes	10
Des origines diversifiées, mais avec prédominance de certains pays	10
Une clientèle arrivée récemment au Canada.....	10
Une clientèle concentrée dans la région montréalaise	11
Une clientèle plus âgée.....	11
Une surreprésentation des familles biparentales, notamment de deux enfants ou plus	12
Une prédominance des adultes mariés	12
Des adultes plus souvent locataires.....	13
Un niveau de scolarité plus élevé que l'ensemble des prestataires aptes	13
La raison d'entrée à l'aide moins souvent liée à une perte d'emploi et plus souvent imprécise.....	14
Une plus courte durée de présence cumulative à l'aide	14

Très peu de revenus de travail déclarés	15
Des adultes disponibles et participant plus souvent aux mesures	15
Une non-disponibilité plus souvent reliée à la présence d'enfants à charge et à l'âge du prestataire.....	16
Des adultes participant trois fois plus à la mesure RADE que l'ensemble des aptes	16
Une participation tenue au programme PAIE.....	17
Des expériences de travail diversifiées	17
Une surreprésentation dans les emplois professionnels déclarés	18
3. OBSTACLES À L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES PRESTATAIRES APTES NÉS HORS DU CANADA	21
CONCLUSION	23
ANNEXE	27
LEXIQUE.....	31
BIBLIOGRAPHIE	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Évolution du nombre de ménages inscrits aux programmes APTE et Soutien financier, nés hors du Canada, parmi l'ensemble des ménages de ces programmes, mars 1975 à mars 1994	3
Tableau 2	Taux de dépendance à l'aide de dernier recours des adultes de 20 à 64 ans, selon le lieu de naissance, juin 1991	5
Tableau 3	Répartition des prestataires adultes entre les programmes Soutien financier et APTE, selon le lieu de naissance, mars 1994.....	5
Tableau 4	Répartition des adultes aptes, selon le lieu de naissance et le sexe, mars 1994.....	6
Tableau 5	Répartition des adultes aptes nés hors du Canada, selon le statut et la catégorie d'immigration et le sexe, mars 1994.....	6
Tableau 6	Portrait général des adultes aptes nés hors du Canada, selon le sexe, et portrait général de l'ensemble des adultes aptes, mars 1994	7
Tableau 7	Répartition des adultes aptes nés hors du Canada, non disponibles, selon les principales raisons de la non-disponibilité et le sexe, mars 1994	16
Tableau 8	Répartition des adultes aptes participants nés hors du Canada, selon la mesure de développement de l'employabilité et le sexe, mars 1994	16
Tableau 9	Adultes aptes nés hors du Canada ayant déclaré une expérience de travail (53 %), selon la classification du dernier emploi occupé, durée médiane et moyenne, et taux de féminité, selon l'emploi occupé, mars 1994	18
Tableau 10	Adultes aptes nés hors du Canada ayant déclaré un emploi professionnel, selon le dernier emploi déclaré pour quelques professions sélectionnées, durées médiane et moyenne de l'emploi et taux de féminité, mars 1994	19
Tableau 11	Adultes aptes nés hors du Canada parmi l'ensemble des adultes aptes ayant déclaré un emploi professionnel, selon le dernier emploi déclaré pour quelques professions sélectionnées, mars 1994.....	20

ANNEXE

Portrait des adultes aptes nés hors du Canada revendicateurs du statut de réfugié, selon le sexe, et portrait général de l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada, mars 1994.....	27
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

INTRODUCTION

Un des changements importants intervenus au cours des dernières années au sein de la clientèle des deux principaux programmes de la sécurité du revenu a été la forte croissance du nombre de personnes nées à l'étranger. On constate en effet une hausse de l'importance relative des ménages dont le chef est né hors du Canada parmi l'ensemble des ménages; leur part relative dans l'ensemble des ménages à l'aide de dernier recours est passée de 7 % en 1985 à 13 % en 1994. Une telle situation justifie que l'on porte attention à la clientèle née à l'extérieur du Canada. À cet égard, une meilleure connaissance de cette clientèle peut contribuer à fournir un éclairage intéressant sur sa situation.

Il faut noter que les personnes nées hors du Canada sont admissibles aux programmes d'aide de dernier recours si elles sont légalement autorisées à demeurer au Canada. Bénéficient de cette autorisation les personnes qui ont obtenu la citoyenneté canadienne et celles détentrices d'un droit d'établissement qui est accordé selon les critères de la Loi sur l'immigration du Canada. Ont ce droit les immigrants relevant de l'une des catégories suivantes : indépendants, famille et réfugiés (personnes en situation particulière de détresse). Les revendicateurs du statut de réfugié, même s'ils ne sont pas légalement autorisés à demeurer au Canada, peuvent être admissibles à la sécurité du revenu. En effet, suite à une décision du Conseil des ministres en mai 1984, ils sont admissibles dès qu'ils ont fait l'objet d'une attestation d'identité par le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (MAIICC).

Les personnes nées hors du Canada, comme toutes les autres personnes admissibles à l'aide de dernier recours, ont l'obligation d'exercer leurs droits et de se prévaloir des avantages conférés par une autre loi si cela peut avoir un effet sur leur admissibilité ou sur la prestation d'aide de dernier recours. Pour certaines personnes immigrantes parrainées, le respect du contrat d'engagement de parrainage fait partie des droits à exercer. Par ailleurs, depuis janvier 1994, après qu'on ait suspendu cette permission pendant un an, les revendicateurs qui en font la demande et qui remplissent les conditions d'admissibilité ont de nouveau accès au permis de travail. Par conséquent, certains d'entre eux peuvent subvenir à leurs besoins sans recourir à l'aide de dernier recours.

Le présent rapport dresse le profil des adultes nés hors du Canada qui reçoivent des prestations d'aide de dernier recours en vertu du programme APTE¹. L'objectif recherché est de donner un aperçu général de la clientèle née hors du Canada par rapport à l'ensemble de la clientèle du programme APTE.

Le document se divise en trois parties. La première partie présente quelques données qui permettent de situer tout d'abord l'ensemble des prestataires nés hors du Canada qui sont à l'aide de dernier recours et par la suite les prestataires nés hors du Canada qui sont inscrits au programme APTE. La deuxième partie du document vise à identifier et à comparer un ensemble de caractéristiques sociodémographiques entre les adultes aptes nés hors du Canada et l'ensemble des adultes aptes. En outre, selon le même ensemble de caractéristiques, nous comparons le profil des adultes aptes nés hors du Canada qui sont des revendicateurs du statut de réfugié à celui de l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada. Dans cette seconde

¹ Pour la définition, consultez le lexique à la page 31 du document.

partie, on traite également de la participation aux mesures de développement de l'employabilité et au programme PAIE de même que de la dernière expérience de travail effectuée par les prestataires aptes nés hors du Canada. Pour terminer, la troisième partie fait état des obstacles à l'intégration au marché du travail rencontrés par les adultes aptes nés hors du Canada.

1. SITUATION D'ENSEMBLE DES PRESTATAIRES NÉS HORS DU CANADA

Une progression rapide au cours des dernières années

L'évolution du nombre total de ménages à l'aide de dernier recours depuis le milieu des années soixante-dix a été fortement influencée par les soubresauts de l'activité économique québécoise, comme en témoignent les données présentées au tableau 1.

De 1975 à 1994, le nombre de ménages nés hors du Canada a connu une augmentation phénoménale par rapport à celle de l'ensemble des ménages, soit 612 % (une croissance annuelle moyenne de 11 %) comparativement à 139 % (une croissance annuelle moyenne de 5 %). De 1975 à 1980, la progression du nombre de ménages nés hors du Canada a été moins rapide (28 %) que celle de l'ensemble des ménages (44 %), ce qui fait que leur part relative est demeurée relativement stable au cours de cette période, soit 4 % (tableau 1).

Toutefois, c'est après 1980 que la croissance de la clientèle née hors du Canada se démarque de celle de l'ensemble des ménages à l'aide de dernier recours. En effet, de 1980 à 1985, on enregistre une croissance substantielle du nombre de ménages nés hors du Canada par rapport à l'ensemble des ménages, soit 149 % comparativement à 49 %; ils représentent 7 % de l'ensemble des ménages en 1985. Au cours de la période de reprise économique qui a suivi, le nombre de ménages nés hors du Canada n'a cessé de croître alors que c'est le phénomène inverse que l'on observe pour l'ensemble des ménages. Ainsi, de 1985 à 1990, le nombre de ménages nés hors du Canada augmente de 19 % et ce, pendant que l'ensemble des ménages diminue de 19 %, ce qui se traduit par une hausse de la part relative qu'ils occupent dans l'ensemble des ménages, de 7 % en 1986 à 10 % en 1990. Depuis 1990, le nombre de ménages nés hors du Canada a augmenté plus rapidement (88 %) que l'ensemble des ménages (38 %). En 1994, les ménages nés hors du Canada représentent 13 % de l'ensemble des ménages à l'aide de dernier recours (tableau 1).

Même si l'activité économique globale au Québec joue, il va s'en dire, un rôle déterminant, il n'en demeure pas moins que d'autres facteurs ont contribué à moduler l'évolution du nombre de ménages à l'aide de dernier recours depuis le milieu des années soixante-dix. Plusieurs phénomènes structurels, comme l'évolution des structures des ménages, la restructuration économique qui a eu des effets considérables sur le marché de l'emploi, de même que les modifications des programmes sociaux (assurance chômage et aide sociale) ont joué un rôle que l'on ne saurait ignorer. À ces facteurs généraux, qui ont touché à divers degrés, tant les ménages nés hors du Canada que ceux nés au Canada, d'autres éléments, ceux-là liés à la problématique particulière de l'immigration, contribuent à expliquer l'importance grandissante des ménages nés

Tableau 1
Évolution du nombre de ménages inscrits aux programmes APTE et Soutien financier, nés hors du Canada, parmi l'ensemble des ménages de ces programmes, mars 1975 à mars 1994

Mois de mars	Ménages nés hors du Canada N	Ensemble des ménages N	Ménages nés hors du Canada sur l'ensemble des ménages %
1975	8 886	198 219	4,5
1976	9 372	218 774	4,3
1977	9 871	235 154	4,2
1978	10 312	246 828	4,2
1979	10 355	258 608	4,0
1980	11 348	285 174	4,0
1981	13 063	302 435	4,3
1982	15 255	325 456	4,7
1983	21 086	396 997	5,3
1984	25 252	415 454	6,1
1985	28 243	424 563	6,7
1986	30 372	416 058	7,3
1987	35 503	390 139	9,1
1988	32 566	357 868	9,1
1989	35 431	340 679	10,4
1990	33 700	343 874	9,8
1991	40 650	366 215	11,1
1992	50 352	413 387	12,2
1993	58 425	450 675	13,0
1994	63 305	472 939	13,4

hors du Canada à l'aide de dernier recours. L'évolution significative de la population immigrée² depuis 1975, l'importance du mouvement des revendicateurs du statut de réfugié qui a pris de l'ampleur depuis 1985 dans le flux migratoire québécois, le relèvement important des niveaux d'immigration³ au cours des dernières années et la plus grande rétention⁴ de la population immigrante au Québec font partie des facteurs que l'on doit considérer. À cette liste, on peut ajouter la prise en charge depuis avril 1992 par le ministère de la Sécurité du revenu du programme fédéral d'aide financière pour les réfugiés, connu sous le nom de Programme d'aide à l'adaptation des immigrants (PAA), et le fait que certains prestataires de l'aide de dernier recours peuvent parrainer les membres de leur famille⁵.

Une dépendance à l'aide un peu moins élevée en 1991 que pour la population née au Canada

En 1991, le taux de dépendance à l'aide de dernier recours des adultes âgés entre 20 et 64 ans⁶ nés hors du Canada est de 7,6 % comparativement à 9,5 % pour la population née au Canada (tableau 2). Fait important à signaler, les revendicateurs du statut de réfugié ne sont pas considérés dans le calcul de ce taux et ce, afin d'avoir une base comparable avec les

Tableau 2
Taux de dépendance à l'aide de dernier recours
des adultes de 20 à 64 ans, selon le lieu de naissance, juin 1991

	Adultes à l'aide (1)	Population adulte recensée (2)	Taux de dépendance (1)/(2) %
Population née au Canada	360 501	3 805 935	9,5
Population née hors du Canada [*]	33 188	435 530	7,6

Sources : Ministère de la Sécurité du revenu pour les données de juin 1991 sur les adultes à l'aide de dernier recours; aux fins de la présente comparaison, les revendicateurs du statut de réfugié sont exclus de la clientèle née hors du Canada.

Statistique Canada, *Recensement de 1991*, Catalogue 93-316. Le recensement de la population des immigrants exclut les revendicateurs du statut de réfugié.

Immigrants reçus.

- 2 Selon les données censitaires, entre 1971 et 1981, la population immigrante (personnes nées hors du Canada) a augmenté de 11 % comparativement à 6 % pour la population non immigrante; entre 1981 et 1991, les taux de croissance furent respectivement de 14 % et 4 %. De plus, la population immigrante recensée a une structure par âge plus vieille que celle de la population non immigrante; par contre, les nouveaux immigrants arrivés récemment au Canada présentent une structure par âge plus jeune que celle de la population née au Canada et sont donc plus présents dans les groupes d'âge actif.
- 3 Selon les données du ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (MAIICC), de 1985 à 1992, on dénombre 85 919 personnes qui ont revendiqué le statut de réfugié au Québec. Sur la période 1980-1989, le Québec a accueilli 217 072 ressortissants étrangers (une moyenne annuelle de 21 707 personnes) comparativement à 185 311 ressortissants sur la période 1990-1993 (une moyenne annuelle de 46 328 personnes).
- 4 Selon les données du MAIICC, le taux de présence au Québec comme indicateur de la rétention des immigrants arrivés dans les dix années précédant chacun des recensements est de 63 % en 1971, 70 % en 1981, 72 % en 1986 et 77 % en 1991.
- 5 Le ministère de la Sécurité du revenu a pris à sa charge les prestataires de l'ancien PAA et les nouveaux arrivants démunis peuvent s'inscrire dès leur arrivée. Le gouvernement fédéral peut autoriser un prestataire de l'aide de dernier recours à faire venir sa famille au Canada.
- 6 Sont exclus les adultes de moins de 20 ans, et les personnes âgées de 65 ans ou plus pour qui le taux de dépendance est presque nul parce qu'elles reçoivent généralement des prestations de sécurité de la vieillesse.

données du recensement de 1991 où ils sont exclus de la population immigrante⁷.

L'absence de données intercensitaires sur la population immigrante ne permet pas d'actualiser ce taux en 1994 et de tenir compte de l'évolution récente de la clientèle à l'aide de dernier recours dans les deux populations qui, comme nous l'avons vu précédemment, comporte de fortes différences. Par conséquent, il faut faire preuve de prudence dans l'utilisation et l'interprétation de ce taux de dépendance qui traduit une situation passée.

Neuf adultes sur dix inscrits au programme APTE

Tableau 3
Répartition des prestataires adultes
entre les programmes Soutien financier et APTE,
selon le lieu de naissance, mars 1994

Lieu de naissance	Soutien financier ¹		Apte		Total	
	N	%	N	%	N	%
Canada	112 424	24,0	356 151	76,0	468 575	100,0
(Amérindien/ne ou Inuk)	(428)		(2 969)		(3 397)	
Hors du Canada	4 699	6,0	73 000	94,0	77 699	100,0
(Revendicateur/trice du statut de réfugié)	(226)		(11 651)		(11 877)	
TOTAL	117 123	21,4	429 151	78,6	546 274	100,0
Inclut les hébergés.						

Les prestataires nés hors du Canada

sont plus souvent inscrits au programme APTE que l'ensemble des prestataires; les proportions sont respectivement de 94 % et 79 % (tableau 3). Mentionnons ici que la faible présence des adultes nés hors du Canada au programme Soutien financier est liée entre autres au processus de sélection de l'immigration relativement à l'état de santé des postulants et postulantes à la résidence permanente. Par ailleurs, les femmes autant que les hommes, parmi les adultes nés hors du Canada, sont inscrites au programme APTE; la proportion est de 94 % dans les deux groupes.

À noter que parmi l'ensemble de la clientèle née hors du Canada à l'aide de dernier recours, 15 % sont des revendicateurs du statut de réfugié (11 877) et de ce nombre, 98 % sont inscrits au programme APTE.

Les adultes nés hors du Canada : 17 % des prestataires aptes

⁷ On sait que les revendicateurs du statut de réfugié peuvent, s'ils sont démunis, s'inscrire dès leur arrivée à l'aide de dernier recours. Par conséquent, c'est une clientèle qui est plus susceptible de se retrouver à l'aide, notamment lors de ses premières années sur le sol canadien.

Tableau 4
Répartition des adultes aptes,
selon le lieu de naissance et le sexe, mars 1994

Lieu de naissance	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Canada	184 090	83,4	172 061	82,6	356 151	83,0
(Amérindien/ne ou Inuk)	(1 776)		(1 193)		(2 969)	
Hors du Canada	36 635	16,6	36 365	17,4	73 000	17,0
(Revendicateur/trice du statut de réfugié)	(4 709)		(6 942)		(11 651)	
TOTAL	220 725	100,0	208 426	100,0	429 151	100,0

Les adultes aptes nés hors du Canada représentent 17 % de l'ensemble des prestataires aptes et ce, autant chez les femmes que chez les hommes (tableau 4).

Les revendicateurs du statut de réfugié : 16 % des adultes aptes nés hors du Canada

Tableau 5
Répartition des adultes aptes nés hors du Canada,
selon le statut et la catégorie d'immigration et le sexe, mars 1994

	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Citoyens canadiens	11 479	31,3	10 357	28,5	21 836	29,9
Résidents permanents						
catégorie de la famille	6 532	17,8	3 198	8,8	9 730	13,3
catégorie des réfugiés	6 922	18,9	9 267	25,5	16 189	22,2
catégorie des indépendants	5 614	15,3	5 854	16,1	11 468	15,7
Revendicateurs du statut de réfugié	4 709	12,8	6 942	19,1	11 651	16,0
Non déterminé	1 379	3,8	747	2,0	2 126	2,9
TOTAL DES ADULTES	36 635	100,0	36 365	100,0	73 000	100,0

Parmi les prestataires aptes nés hors du Canada, 30 % sont des adultes qui ont acquis la citoyenneté canadienne et 16 % sont des revendicateurs du statut de réfugié (tableau 5). Il faut préciser que ces derniers ne sont pas passés par le processus régulier de l'immigration et qu'ils constituent un cas spécifique d'aide et de soutien temporaire lié au processus d'examen de leur demande pour leur droit d'établissement au Canada.

Ensuite, parmi les adultes aptes qui ont obtenu leur droit d'établissement au Canada (résidents permanents), 13 % sont des adultes de la catégorie de la famille : des personnes parrainées par un proche parent au Québec, un citoyen canadien ou un résident permanent âgé de dix-huit ans ou plus. On trouve également 16 % d'adultes de la catégorie des indépendants : des personnes sélectionnées (travailleurs, entrepreneurs, travailleurs autonomes ou investisseurs) en fonction de leur potentiel d'intégration et de contribution à l'économie québécoise.

Et finalement, il y a 22 % d'adultes aptes qui appartiennent à la catégorie des réfugiés : des personnes qui sont dans une situation de détresse et qui ont obtenu le droit d'établissement au Canada pour des considérations humanitaires.

Les femmes aptes nées hors du Canada sont plus souvent de la catégorie de la famille que les hommes (18 % contre 9 %). Les hommes, quant à eux, sont plus souvent de la catégorie des réfugiés (25 % contre 19 %) et des revendicateurs du statut de réfugié (19 % contre 13 %), alors que les femmes autant que les hommes font partie de la catégorie des indépendants, soit respectivement 15 % et 16 %.

2. CARACTÉRISTIQUES DES PRESTATAIRES APTE NÉS HORS DU CANADA

Parmi les prestataires aptes nés hors du Canada, les hommes et les femmes occupent la même part relative; en effet, 36 635 sont des femmes et 36 365 sont des hommes (tableau 6).

Comparons dans un premier temps la configuration des caractéristiques des prestataires aptes nés hors du Canada par rapport à celle de l'ensemble de la clientèle apte et dégageons, par la suite, les principaux éléments distinctifs entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, en raison de la problématique de la sélection de l'immigration, nous présentons également le profil ventilé selon le même ensemble de variables pour les prestataires aptes nés hors du Canada qui sont revendicateurs du statut de réfugié, en relevant uniquement les différences significatives par rapport à l'ensemble des prestataires aptes nés hors du Canada (voir annexe). Les revendicateurs du statut de réfugié représentent 16 % des adultes aptes nés hors du Canada.

Tableau 6
Portrait général des adultes aptes nés hors du Canada, selon le sexe,
et portrait général de l'ensemble des adultes aptes, mars 1994

	Adultes aptes nés hors du Canada						Ensemble des adultes aptes %
	Femmes		Hommes		Total		
	N	%	N	%	N	%	
Continents et principales régions de naissance							
Amérique	14 929	40,8	10 751	29,6	25 680	35,2	
• Amérique centrale	3 474	9,5	3 330	9,2	6 804	9,3	
• Caraïbes et Bermudes	8 324	22,7	4 836	13,3	13 160	18,0	
Europe	6 499	17,7	7 193	19,8	13 692	18,8	
• Europe de l'Est	3 546	9,7	4 129	11,4	7 675	10,5	
• Europe de l'Ouest	2 953	8,0	3 064	8,4	6 017	8,2	
Afrique	3 230	8,8	4 947	13,6	8 177	11,2	
• Afrique du Nord	1 586	4,3	2 172	6,0	3 758	5,1	
Asie	10 313	28,2	12 529	34,5	22 842	31,3	
• Moyen-Orient	3 972	10,8	4 647	12,8	8 619	11,8	
• Asie méridionale	2 259	6,2	3 962	10,9	6 221	8,5	
Océanie	35	0,1	35	0,1	70	0,1	
Inconnu	1 605	4,4	893	2,4	2 498	3,4	
Pays d'origine							
Haïti	6 449	17,6	3 680	10,1	10 129	13,9	
Liban	2 615	7,1	2 989	8,2	5 604	7,7	
El Salvador	1 670	4,6	1 634	4,5	3 304	4,5	
Roumanie	1 015	2,8	1 593	4,4	2 608	3,6	
Sri Lanka	1 218	3,3	1 505	4,1	2 723	3,7	
Vietnam	1 395	3,8	1 314	3,6	2 709	3,1	
Russie	1 101	3,0	1 094	3,0	2 195	3,0	
Iran	800	2,2	1 093	3,0	1 893	2,6	
Maroc	875	2,4	987	2,7	1 862	2,5	
Pologne	705	1,9	589	1,6	1 294	1,8	
Guatemala	749	2,0	756	2,1	1 505	2,1	
Chili	722	2,0	635	1,7	1 357	1,9	
Pérou	754	2,1	672	1,8	1 426	1,9	
Bangladesh	415	1,1	1 010	2,8	1 425	1,9	
Kampuchéa	783	2,1	546	1,5	1 329	1,8	
France	871	2,4	959	2,6	1 830	2,5	
Inconnu	1 605	4,4	893	2,5	2 498	3,4	
Autres	12 893	35,2	14 416	39,6	27 309	37,4	

	Adultes aptes nés hors du Canada						Ensemble des adultes aptes
	Femmes		Hommes		Total		
	N	%	N	%	N	%	
	Date d'arrivée au Canada						
Avant 1980	7 576	20,7	7 097	19,5	14 673	20,1	
1980 à 1985	5 839	15,9	4 424	12,2	10 263	14,0	
1986 à 1989	7 407	20,2	7 021	19,3	14 428	19,8	
1990	2 965	8,1	2 945	8,1	5 910	8,1	
1991	3 223	8,8	3 364	9,2	6 587	9,0	
1992	3 791	10,3	4 886	13,4	8 677	11,9	
1993	3 894	10,6	5 047	13,9	8 941	12,2	
1994	473	1,3	797	2,2	1 270	1,7	
Inconnue	1 467	4,0	784	2,1	2 251	3,1	
	Région						
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1A)	12	0,0	10	0,0	22	0,0	2,1
Bas-Saint-Laurent (1B)	25	0,1	21	0,1	46	0,1	2,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	42	0,1	41	0,1	83	0,1	4,2
Québec (03A)	772	2,1	936	2,6	1 708	2,3	7,7
Chaudière-Appalaches (03B)	82	0,2	63	0,2	145	0,2	3,2
Mauricie-Bois-Francs (04)	174	0,5	163	0,4	337	0,5	7,0
Estrie (05)	370	1,0	417	1,1	787	1,1	3,7
Montréal-Banlieue (06A)	8 871	24,2	6 943	19,1	15 814	21,7	9,5
Laurentides (06B)	255	0,7	247	0,7	502	0,7	5,6
Montréal-Ouest (06C)	1 978	5,4	1 545	4,2	3 523	4,8	8,0
Lanaudière (06D)	163	0,4	141	0,4	304	0,4	4,3
Laval (06E)	1 672	4,6	1 385	3,8	3 057	4,2	3,0
Ville de Montréal (06F)	21 495	58,7	23 696	65,2	45 191	61,9	25,9
Montréal-Est (06G)	192	0,5	189	0,5	381	0,5	5,1
Outaouais (07)	473	1,3	516	1,4	989	1,3	3,9
Abitibi-Témiscamingue (08)	40	0,1	37	0,1	77	0,1	2,3
Côte-Nord (09)	19	0,0	13	0,0	32	0,0	1,5
Nouveau-Québec (10)		0,0	2	0,0	2	0,0	0,3
	Groupe d'âge						
Moins de 21 ans	1 246	3,4	1 031	2,8	2 277	3,1	6,1
21 à 29 ans	8 964	24,5	9 458	26,0	18 422	25,2	26,5
30 à 44 ans	16 162	44,1	17 238	47,4	33 400	45,8	41,8
45 à 54 ans	4 674	12,8	4 571	12,6	9 245	12,7	14,6
55 à 64 ans	3 691	10,1	2 822	7,8	6 513	8,9	10,1
65 ans ou plus	1 898	5,2	1 245	3,4	3 143	4,3	0,9
	Catégorie de ménage						
Personne seule	9 973	27,2	20 205	55,6	30 178	41,3	50,7
Couple sans enfants	3 422	9,3	3 482	9,6	6 904	9,5	7,7
Famille monoparentale : - 1 enfant	5 470	14,9	621	1,7	6 091	8,3	12,1
- 2 enfants ou plus	6 159	16,8	345	0,9	6 504	8,9	9,0
Famille biparentale : - 1 enfant	3 671	10,0	3 797	10,4	7 468	10,2	7,4
- 2 enfants ou plus	7 640	20,8	7 775	21,4	15 415	21,1	12,9
Conjoint/e d'étudiant	300	0,8	140	0,4	440	0,6	0,2
	État civil						
Célibataire	9 939	27,2	14 853	40,8	24 792	34,0	54,7
Marié/e	15 394	42,0	14 887	40,9	30 281	41,5	19,4

	Adultes aptes nés hors du Canada						Ensemble des adultes aptes
	Femmes		Hommes		Total		
	N	%	N	%	N	%	%
Veuf/ve	2 145	5,9	314	0,9	2 459	3,4	1,6
Séparé/e légalement	987	2,7	554	1,5	1 541	2,1	2,9
Séparé/e sans jugement	4 642	12,7	3 517	9,7	8 159	11,2	7,3
Divorcé/e	3 528	9,6	2 240	6,2	5 768	7,9	14,1
Résidence							
Locataire	26 480	72,3	25 563	70,3	52 043	71,3	61,1
Locataire (HLM ou logement subventionné)	3 160	8,6	1 316	3,6	4 476	6,1	6,4
Propriétaire	1 320	3,6	968	2,7	2 288	3,1	9,6
Chambreur/se ou pensionnaire	2 919	8,0	6 080	16,7	8 999	12,3	11,3
Chambreur/se ou pensionnaire chez un parent ou un enfant	2 460	6,7	2 199	6,0	4 659	6,4	11,5
Autres	296	0,8	239	0,6	535	0,7	0,1
Nombre d'années de scolarité							
Moins de 7 ans	5 755	15,7	3 564	9,8	9 319	12,8	11,2
7 à 11 ans	14 347	39,2	13 229	36,4	27 576	37,8	59,9
12 ans ou plus	12 891	35,2	17 372	47,8	30 263	41,5	24,4
Inconnu	3 642	9,9	2 200	6,0	5 842	8,0	4,5
Raison d'entrée à l'aide							
Fin des prestations d'assurance chômage	5 543	15,2	7 102	19,5	12 645	17,3	26,2
Perte d'emploi sans droit à l'assurance chômage	2 002	5,5	2 493	6,9	4 495	6,2	11,2
Prestations d'assurance chômage insuffisantes	1 620	4,4	1 128	3,0	2 748	3,8	3,8
Perte du/de la conjointe	3 013	8,3	665	1,8	3 678	5,0	10,9
Fin des études à temps complet	704	1,9	711	2,0	1 415	1,9	3,1
Naissance ou prise en charge d'un enfant	270	0,7	54	0,1	324	0,4	0,7
Autres raisons non précisées	23 291	63,9	24 169	66,5	47 460	65,2	44,0
Durée cumulative à l'aide							
Moins de 2 ans	15 515	42,3	18 840	51,8	34 355	47,1	31,6
2 à 5 ans	14 795	40,4	13 940	38,3	28 735	39,4	33,1
6 à 9 ans	3 805	10,4	2 330	6,4	6 135	8,4	15,7
10 ans ou plus	2 520	6,9	1 255	3,4	3 775	5,2	19,6
Revenu de travail déclaré							
Non	34 447	94,0	34 395	94,6	68 842	94,3	92,1
Oui	2 188	6,0	1 970	5,4	4 158	5,7	7,9
Classification							
Non disponible	17 992	49,1	5 403	14,9	23 395	32,1	33,2
Participant/e	5 639	15,4	5 174	14,2	10 813	14,8	11,5
Disponible	3 896	10,6	9 413	25,9	13 309	18,2	11,4
Non participant/e	9 108	24,9	16 375	45,0	25 483	34,9	43,9
TOTAL	36 635	100,0	36 365	100,0	73 000	100,0	100,0 (429 157)

Des adultes venus de tous les continents, mais avec certaines régions dominantes

Bien que les Amériques (35 %) et l'Asie (31 %) soient les deux principaux continents d'origine des adultes nés hors du Canada, certaines régions du globe prédominent. En effet, les régions des Caraïbes et des Bermudes (18 %), du Moyen-Orient (12 %), de l'Europe de l'Est (10 %) et de l'Amérique centrale (9 %) sont plus représentées parmi les adultes aptes nés hors du Canada. Parmi les femmes aptes nées hors du Canada, on trouve une proportion plus élevée de ressortissantes en provenance des Caraïbes et des Bermudes que parmi les hommes (23 % contre 13 %). Les hommes, quant à eux, ont plus souvent comme région de provenance l'Asie méridionale que les femmes : 11 % comparativement à 6 %.

Les adultes aptes nés hors du Canada qui revendiquent le statut de réfugié sont plus souvent originaires de l'Asie (37 % contre 31 %) et moins souvent des Amériques (27 % contre 35 %) que l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada. Un revendicateur sur cinq (20 %) a comme région d'origine l'Europe de l'Est, comparativement à un sur dix (10 %) pour l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada. En outre, les revendicateurs du statut de réfugié ont plus souvent comme région de provenance l'Asie méridionale que l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada : 19 % comparativement à 8 %.

Des origines diversifiées, mais avec prédominance de certains pays

Cinq pays regroupent le tiers des adultes aptes nés hors du Canada. Ce sont, par ordre d'importance, Haïti (14 %), le Liban (8 %), El Salvador (4 %), le Sri Lanka (4 %) et la Roumanie (4 %) (tableau 6). En outre, on constate peu de différences entre les femmes et les hommes aptes nés hors du Canada quant au pays d'origine, l'unique particularité étant que parmi les femmes aptes nées hors du Canada, on trouve proportionnellement presque deux fois plus de ressortissantes d'Haïti que ce n'est le cas pour les hommes, soit 18 % comparativement à 10 %.

L'évolution du mouvement migratoire des revendicateurs du statut de réfugié étant liée étroitement aux conflits sociopolitiques dans le monde, cette situation se reflète également dans les statistiques sur l'aide de dernier recours. Cinq principaux pays d'origine regroupent un peu plus du tiers des adultes nés hors du Canada qui revendiquent le statut de réfugié. Ce sont, par ordre d'importance : la Russie (11 %), le Liban (7 %), Haïti (6 %), la Roumanie (6 %) et le Bangladesh (5 %) (voir annexe).

Une clientèle arrivée récemment au Canada

Parmi les adultes aptes qui sont nés hors du Canada, ce sont surtout ceux qui sont arrivés récemment au Canada qui font appel à l'aide de dernier recours : 43 % d'entre eux sont arrivés au Canada depuis 1990, dont 24 % dans les années 1992 et 1993 (tableau 6)⁸. Ensuite, 20 % d'entre eux sont arrivés au Canada dans la période 1986 à 1989 et 14 % dans la période 1980 à 1985. Les hommes sont plus récemment arrivés au Canada que les femmes : 47 % d'entre eux sont arrivés au Canada depuis 1990, comparativement à 39 % pour les femmes, notamment pour les années 1992 et 1993 (27 % comparativement à 21 %).

⁸ La date d'entrée au Canada ne correspond pas nécessairement à la date d'entrée au Québec. Cependant, elle peut coïncider avec la date d'obtention du droit de résidence permanente au Québec.

De même, les revendicateurs du statut de réfugié sont arrivés au Canada plus récemment que l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada : 80 % d'entre eux sont arrivés au Canada depuis 1990 comparativement à 43 % (voir annexe). Plus d'un adulte apte sur deux revendicateur du statut de réfugié est entré au Canada dans les années 1992 et 1993 : 55 % comparativement à 24 % pour l'ensemble des prestataires aptes nés hors du Canada. Cette situation est liée étroitement au fait que le revendicateur du statut de réfugié est en attente d'une régularisation de son statut pour l'obtention du droit d'établissement au Canada. Une fois sa requête acceptée, son statut sera modifié pour celui de réfugié reconnu au Canada, l'une des catégories de résident permanent.

Une clientèle concentrée dans la région montréalaise

La répartition régionale des prestataires aptes nés hors du Canada se démarque fortement de celle de l'ensemble des prestataires aptes : 88 % sont établis dans la région montréalaise (ville de Montréal, Montréal-Banlieue et Laval) comparativement à 38 % (tableau 6). Il n'y a pas lieu de s'étonner d'une telle situation puisque selon les données du recensement de 1991, la région métropolitaine de Montréal regroupait 88 % de la population immigrante. La principale différence dans la répartition régionale entre les hommes et les femmes aptes nés hors du Canada tient au fait que l'on trouve une proportion plus élevée de femmes dans Montréal-Banlieue (24 % contre 19 %) et une proportion plus importante d'hommes dans la ville de Montréal (65 % contre 59 %). À noter que les adultes aptes nés hors du Canada qui revendiquent le statut de réfugié sont établis plus souvent dans la ville de Montréal que l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada, soit 67 % comparativement à 62 % (voir annexe).

Une clientèle plus âgée

La clientèle adulte apte née hors du Canada se différencie de celle de l'ensemble des aptes pour ce qui est de sa structure par âge (tableau 6). C'est une clientèle où les moins de 30 ans sont moins présents, soit 28 % comparativement à 33 %, mais où on trouve un plus grand nombre d'adultes de 30 à 44 ans (46 % contre 42 %) et de personnes âgées de 65 ans ou plus (4 % contre 1 %). La présence plus importante des personnes nées hors du Canada âgées de 65 ans ou plus à l'aide de dernier recours s'explique entre autres par le fait que souvent elles ne sont pas admissibles aux programmes fédéraux de sécurité de la vieillesse, puisqu'il est nécessaire d'avoir résidé au Canada pendant dix ans pour avoir droit à ces prestations.

La répartition des femmes aptes nées hors du Canada selon les groupes d'âge est voisine de celle des hommes. La seule particularité est que la clientèle des femmes aptes est davantage composée de personnes âgées de 55 ans ou plus que la clientèle des hommes : 15 % comparativement à 11 %.

Les adultes aptes revendicateurs du statut de réfugié sont plus jeunes que l'ensemble des prestataires aptes nés hors du Canada (voir annexe). En effet, 41 % d'entre eux ont moins de 30 ans alors que pour l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada, cette proportion est de 28 %. On dénombre également une proportion moins élevée d'adultes âgés entre 45 et 64 ans que pour l'ensemble des aptes nés hors du Canada (13 % contre 22 %).

Une surreprésentation des familles biparentales, notamment de deux enfants ou plus

Les adultes aptes nés hors du Canada font plus souvent partie de familles biparentales que l'ensemble des prestataires aptes (31 % contre 20 %) et notamment de familles avec deux enfants ou plus (21 % contre 13 %). La proportion des familles monoparentales est moins élevée parmi les adultes aptes nés hors du Canada que pour l'ensemble des adultes aptes, soit 17 % contre 21 %, de même que la proportion des personnes seules (41 % contre 51 %) (tableau 6).

Par ailleurs, on est à même de constater qu'il existe des écarts importants entre les femmes et les hommes nés hors du Canada quant aux catégories de ménage. On se rend compte que les femmes sont plus souvent chefs de famille monoparentale que les hommes, soit 32 % comparativement à 3 %. Les hommes vivent beaucoup plus souvent seuls que les femmes (56 % contre 27 %) alors que les femmes, autant que les hommes, sont dans des familles biparentales, soit 31 %.

Quant aux revendicateurs du statut de réfugié, ils vivent plus souvent seuls comparativement à l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada, les proportions étant respectivement de 55 % et de 41 % (voir annexe). Ils vivent toutefois moins souvent dans une famille monoparentale (9 % contre 17 %) de même que dans une famille biparentale avec deux enfants ou plus (15 % contre 21 %).

Une prédominance des adultes mariés

Selon l'état civil, 41 % des adultes aptes nés hors du Canada se déclarent mariés alors que la proportion est de 19 % pour l'ensemble des prestataires aptes (tableau 6). Par contre, 55 % des prestataires aptes se déclarent célibataires et 14 % divorcés, alors que parmi les adultes aptes nés hors du Canada, les proportions sont respectivement de 34 % et de 8 %. Enfin, on trouve plus de personnes séparées sans jugement parmi les adultes aptes nés hors du Canada (11 %) que parmi l'ensemble des prestataires aptes (7%).

Les femmes se distinguent des hommes au chapitre de l'état civil déclaré : on trouve une proportion inférieure de célibataires parmi les femmes aptes nées hors du Canada que parmi les hommes (27 % comparativement à 41 %). En effet, ces dernières sont plus souvent veuves (6 %) que les hommes (1 %) et dans une moindre mesure, plus souvent séparées sans jugement (13 % contre 10 %) et divorcées (10 % contre 6 %).

Quant aux adultes aptes revendicateurs du statut de réfugié, l'état civil déclaré diffère beaucoup de celui de l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada (voir annexe). En effet, 42 % d'entre eux se déclarent célibataires comparativement à 34 % pour l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada, alors que le mariage comme mode de vie occupe des proportions qui sont respectivement de 36 % pour les revendicateurs et de 41 % pour l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada.

Des adultes plus souvent locataires

Les adultes aptes nés hors du Canada sont plus souvent locataires que l'ensemble des prestataires aptes : 71 % comparativement à 61 % (tableau 6). Cependant, dans les deux groupes de prestataires, 6% sont locataires d'un HLM ou d'un logement subventionné. Autres traits distinctifs à signaler : l'ensemble des prestataires aptes sont plus souvent propriétaires que

les adultes aptes nés hors du Canada (10 % comparativement à 3 %) et ils vivent plus souvent en chambre ou en pension chez un parent ou un enfant : 11 % comparativement à 6 %.

Les principaux éléments qui distinguent les femmes et les hommes aptes nés hors du Canada sont que les femmes vivent plus souvent que les hommes comme locataires dans un HLM ou un logement subventionné (9 % contre 4 %) alors que les hommes sont davantage chambreurs ou pensionnaires (17 % comparativement à 8 %). Enfin, les femmes sont un peu plus souvent locataires que les hommes : 72 % comparativement à 70 %.

Les adultes aptes revendicateurs du statut de réfugié, bien que principalement locataires comme l'ensemble des prestataires aptes nés hors du Canada (68 % contre 71 %), sont par contre plus souvent chambreurs ou chambreuses ou pensionnaires que ces derniers, soit 23 % comparativement à 12 % (voir annexe).

Un niveau de scolarité plus élevé que l'ensemble des prestataires aptes

Quatre adultes aptes sur dix nés hors du Canada déclarent 12 années d'études ou plus (41 %) alors que pour l'ensemble des prestataires aptes la proportion est de deux adultes sur dix (24 %) (tableau 6). Ces derniers ont déclaré dans une proportion de 60 % avoir de 7 à 11 ans de scolarité et dans une proportion de 11 %, moins de 7 ans d'études. Pour les adultes aptes nés hors du Canada, ces proportions sont respectivement de 38 % et 13 %.

Les femmes aptes nées hors du Canada sont moins scolarisées que les hommes : 16 % d'entre elles ont déclaré avoir moins de 7 années d'études comparativement à 10 % pour les hommes. De plus, une proportion un peu plus élevée d'entre elles cumulent de 7 à 11 ans de scolarité (39 % comparativement à 36 %). Finalement, près d'un homme sur deux déclare avoir 12 années d'études ou plus (48 %) alors que pour les femmes la proportion est de moins de quatre sur dix (35 %).

Les revendicateurs du statut de réfugié sont plus scolarisés que l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada (voir annexe). En effet, un adulte apte sur deux revendicateur du statut de réfugié déclare 12 années d'études ou plus (50 %) alors que pour l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada, le ratio est de deux adultes sur cinq (41 %).

La raison d'entrée à l'aide moins souvent liée à une perte d'emploi et plus souvent imprécise

Si les principaux motifs invoqués tant par les adultes aptes nés hors du Canada que par l'ensemble des adultes aptes sont liés à une perte d'emploi (fin des prestations d'assurance chômage, perte d'emploi sans droit à l'assurance chômage et prestations d'assurance chômage insuffisantes), les proportions relevées sont fort différentes : 41 % pour l'ensemble des adultes aptes comparativement à 27 % pour les adultes aptes nés hors du Canada (tableau 6). La différence notable entre les deux groupes vient du fait que ce sont d'autres raisons non précisées qui dominent pour les adultes aptes nés hors du Canada : 65 % comparativement à 44 % pour l'ensemble des adultes aptes.

Pour les revendicateurs du statut de réfugié, les motifs liés à une perte d'emploi sont beaucoup moins fréquents que pour l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada (8 % comparativement à 27 %). Les «autres raisons non précisées» sont plus souvent invoquées

par les revendicateurs du statut de réfugié : 89 % comparativement à 65 % pour l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada (voir annexe).

La proportion élevée des adultes aptes nés hors du Canada ayant d'«autres raisons non précisées» pour motiver leur entrée à l'aide de dernier recours s'explique entre autres par le fait que les revendicateurs du statut de réfugié peuvent, s'ils sont démunis, s'inscrire dès leur arrivée à l'aide de dernier recours et que pour un certain nombre de nouveaux arrivants, l'intégration au marché du travail québécois s'avère plus difficile et prend plus de temps que prévu.

Pour les femmes aptes nées hors du Canada, les motifs liés à une perte d'emploi sont moins invoqués que chez les hommes : 25 % comparativement à 29 %. Pour ces dernières, la perte du conjoint constitue le second motif en importance pour demander de l'aide de dernier recours : 8 % comparativement à seulement 2 % pour les hommes nés hors du Canada.

Une plus courte durée de présence cumulative à l'aide

Les prestataires nés hors du Canada ont une durée cumulative à l'aide plus courte que l'ensemble des prestataires aptes : 47 % cumulent moins de deux ans de présence cumulative à l'aide comparativement à 32 % (tableau 6). Parmi l'ensemble des adultes aptes, on constate que 20 % ont une durée cumulative de 10 ans ou plus à l'aide de dernier recours, alors que cette proportion est de 5 % pour les adultes aptes nés hors du Canada. Mentionnons ici que la date d'arrivée au Canada est une variable déterminante pour la clientèle née hors du Canada à l'aide de dernier recours puisque, comme nous le verrons un peu plus loin, il s'agit d'une clientèle arrivée récemment au Canada.

Parmi les adultes aptes nés hors du Canada, ce sont les femmes qui présentent la plus longue durée de présence cumulative à l'aide de dernier recours : 58 % d'entre elles cumulent plus de 2 ans de présence à l'aide alors que pour les hommes la proportion est de 48 %. Dans 7 % des cas, elles ont une durée cumulative à l'aide de 10 ans ou plus alors que pour les hommes le ratio est de 3 %.

Les revendicateurs du statut de réfugié, quant à eux, affichent une plus courte durée de présence cumulative à l'aide de dernier recours que l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada, soit 68 % contre 47 % (voir annexe). Une période d'arrivée au Canada plus récente, comme nous le verrons plus loin pour les revendicateurs, peut contribuer à expliquer cette situation.

Très peu de revenus de travail déclarés

L'ensemble des adultes aptes sont un peu plus nombreux que les adultes aptes nés hors du Canada à déclarer des revenus de travail : 8 % comparativement à 6 %. Et les femmes autant que les hommes nés hors du Canada déclarent des revenus de travail : 6 % contre 5 % (tableau 6).

Les adultes aptes revendicateurs du statut de réfugié sont proportionnellement deux fois moins nombreux que l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada à déclarer des revenus : 3 % comparativement à 6 % (voir annexe).

Des adultes disponibles et participant plus souvent aux mesures

Les adultes nés hors du Canada sont classés plus souvent aptes participants que l'ensemble des adultes aptes, 15 % comparativement à 11 %, et plus souvent aptes disponibles pour participer à des mesures de développement de l'employabilité, 18 % comparativement à 11 % (tableau 6). L'on trouve parmi l'ensemble des adultes aptes plus d'adultes classés non participants, soit 44 %, alors que la proportion est de 35 % pour les adultes aptes nés hors du Canada.

Les femmes aptes nées hors du Canada se démarquent fortement des hommes en ce qui a trait à leur classification au programme APTE. Une fois sur deux, elles sont classées non disponibles (49 %) alors que pour les hommes, la non-disponibilité touche moins de deux adultes sur dix (15 %). Quant aux hommes aptes nés hors du Canada, ils sont plus souvent classés non participants : 45 % comparativement à 25 % pour les femmes.

Finalement, les revendicateurs du statut de réfugié se déclarent plus souvent disponibles pour participer à une mesure de développement de l'employabilité que l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada : c'est le cas de 35 % d'entre eux comparativement à 18 % pour l'ensemble des aptes nés hors du Canada (voir annexe). Les revendicateurs du statut de réfugié participent aux mesures dans une proportion comparable à l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada : 16 % comparativement à 15 %.

Une non-disponibilité plus souvent reliée à la présence d'enfants à charge et à l'âge du prestataire

Bien que dans les deux clientèles aptes, la principale raison de la non-disponibilité soit attribuable à la présence d'enfants à charge qui ne fréquentent pas l'école en raison de leur âge ou d'un handicap, les proportions sont différentes. En effet, la proportion est plus élevée pour les adultes aptes nés hors du Canada, soit 54 % comparativement à 47 % pour l'ensemble des aptes (tableau 7). En second lieu, on retrouve la non-disponibilité en raison de l'âge du prestataire (55 ans ou plus) plus souvent pour les adultes aptes nés hors du Canada (39 %) que pour l'ensemble des aptes (32 %). Par ailleurs, pour ces derniers, l'état de santé est plus fréquemment invoqué que parmi les adultes aptes nés hors du Canada : 17 % comparativement à 7 %.

Tableau 7
Répartition des adultes aptes nés hors du Canada, non disponibles, selon les principales raisons de la non-disponibilité et le sexe, mars 1994

Principales raisons	Femmes	Hommes	Total	Ensemble des adultes non disponibles
	%	%	%	%
État de santé	4,7	14,0	6,8	16,9
Enfants à charge	65,2	15,7	53,8	47,4
Responsable d'une personne en perte d'autonomie, d'une famille d'accueil ou d'un foyer d'accueil	0,3	0,3	0,3	1,5
Âge (55 ans ou plus)	29,6	69,9	38,9	31,8
Autres	0,2	0,1	0,2	2,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	(17 992)	(5 403)	(23 395)	(142 233)

Parmi les adultes aptes nés hors du Canada, pour 65 % des femmes, la présence d'enfants à charge explique la non-disponibilité pour participer à une mesure de développement de l'employabilité alors que pour les hommes, cette raison retient seulement 16 % des cas. Par

ailleurs, pour les hommes, sept fois sur dix (70 %) la non-disponibilité est reliée à l'âge de la personne, soit 55 ans ou plus, alors que pour les femmes, la proportion est de 30 %.

Des adultes participant trois fois plus à la mesure RADE que l'ensemble des aptes

Tableau 8
Répartition des adultes aptes participants nés hors du Canada,
selon la mesure de développement de l'employabilité et le sexe, mars 1994

Mesure de développement de l'employabilité	Femmes	Hommes	Total	Ensemble des adultes aptes participants
	%	%	%	%
Rattrapage scolaire	52,3	49,5	51,0	45,8
EXTRA	9,6	9,5	9,6	28,6
RADE	28,8	32,4	30,5	10,9
Stage en milieu de travail	2,2	2,2	2,2	4,9
Autres	7,1	6,4	6,7	9,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	(5 639)	(5 174)	(10 813)	(49 374)

Les adultes aptes nés hors du Canada affichent un taux de participation à la mesure RADE qui surpasse de loin celui enregistré par l'ensemble des adultes aptes, soit 30 % comparativement à 11 % (tableau 8). Il faut préciser que cette situation est liée étroitement au transfert des activités de francisation de la mesure Rattrapage scolaire à la mesure Reconnaissance des activités de développement de l'employabilité

(RADE) au début de l'année 1994. Les adultes aptes nés hors du Canada participent également plus souvent à la mesure Rattrapage scolaire, 51 % comparativement à un taux de 46 % pour l'ensemble des aptes, mais moins souvent à la mesure Expérience de travail (EXTRA) (10 % contre 29 %) et à la mesure Stage en milieu de travail (2 % comparativement à 5 %).

Les femmes aptes nées hors du Canada participent cependant légèrement moins à la mesure RADE que les hommes (29 % comparativement à 32 %); par contre, elles sont un peu plus associées à la mesure Rattrapage scolaire : une proportion de 52 % comparativement à 50 %.

Une participation tenue au programme PAIE

En mars 1994, on dénombre seulement 657 adultes nés hors du Canada qui participent à un programme d'aide à l'intégration en emploi, soit un taux de participation de 1 % comparativement à 4 % pour l'ensemble de la clientèle⁹. Rappelons que le programme PAIE vise à favoriser, au moyen d'une subvention salariale, l'insertion des personnes aptes et disponibles dans un travail rémunéré au taux du marché, ce qui devrait leur permettre de sortir de l'aide de dernier recours.

Des expériences de travail diversifiées

Parmi les adultes aptes nés hors du Canada, on dénombre 38 701 personnes, soit 53 %, ayant déclaré une dernière expérience de travail comparativement à 66 % pour l'ensemble des aptes. La dernière expérience de travail pour ces personnes date en moyenne de quatre ans et pour la moitié d'entre elles, de moins de trois ans. Par conséquent, on peut supposer que l'expérience de travail d'une très large proportion de ces personnes est relativement récente. Comme nous l'avons vu précédemment, une proportion importante des adultes aptes nés hors du Canada sont arrivés récemment. Pour ces nouveaux arrivants, la dernière expérience de travail, acquise dans leur pays d'origine, est plus récente. Par ailleurs, la proportion des hommes aptes nés hors

⁹ Le taux de participation est calculé à partir d'un bassin potentiel de personnes du groupe analysé constitué des prestataires aptes classés participants, non participants et disponibles, ainsi que des personnes engagées dans le programme PAIE.

du Canada qui ont déclaré une expérience de travail est plus élevée que celle des femmes, soit 63 % comparativement à 43 % pour les femmes.

À la lecture du tableau 9 portant sur les dernières expériences de travail les plus fréquemment indiquées par les prestataires nés hors du Canada, on apprend entre autres qu'ils ont occupé des emplois très diversifiés. Les quatre principaux grands groupes de professions sont par ordre d'importance : manutentionnaires (15 %), travailleuses ou travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir (8 %), la préparation des aliments et boissons (7 %) (serveurs/ses, cuisiniers/ères, barmen/maids) et finalement vendeurs ou vendeuses de biens de consommation (6 %). Fait important à noter, parmi ces quatre groupes de professions, le taux de féminité est très élevé uniquement dans les emplois spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation des articles en textile, en fourrure et en cuir (75 %). Cette surreprésentation des femmes se manifeste également dans les emplois de sténographes et de dactylographes (96 %), d'employés de services domestiques (77 %), de teneurs ou teneuses de livres (62 %) ainsi que dans ceux de la catégorie «autre personnel administratif» (61 %) (commis de bureau). La surreprésentation des femmes est un phénomène qui touche cinq groupes de professions mentionnés sur dix.

Tableau 9
Adultes aptes nés hors du Canada ayant déclaré une expérience de travail (53 %),
selon la classification du dernier emploi occupé, durée médiane et moyenne,
et taux de féminité, selon l'emploi occupé, mars 1994

Emploi	Nombre	%	Durée médiane en mois	Durée moyenne en mois	Taux de féminité %
Manutentionnaire ou travailleur/se assimilé/e (Manutentionnaire en général)	5 842	15,1	10	24	44,1
Travailleur/se spécialisé/e dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure ou en cuir	3 054	7,9	17	40	74,9
Préparation des aliments et boissons (Serveur/se, cuisinier/ière, barman/maid)	2 551	6,6	12	27	33,3
Vendeur/se de biens de consommation (Commis-vendeur/se dans le commerce de détail)	2 361	6,1	23	49	35,9
Teneur/se de livres, commis en comptabilité	1 364	3,5	16	42	62,3
Autre travailleur/se spécialisé/e dans les services (Concierge, nettoyeur/se, travaux légers)	1 268	3,3	11	23	35,3
Autre travailleur/se du bâtiment (Aide d'entreprise en construction)	1 088	2,8	21	54	6,2
Sténographe ou dactylographe	1 061	2,7	28	50	95,8
Travailleur/se spécialisé/e dans les services personnels (domestique, coiffeur/se)	1 065	2,7	16	40	76,4
Autre personnel administratif ou travailleur/se assimilé/e (commis de bureau)	928	2,4	12	34	60,6
Autres	18 119	46,8	-	-	30,3
TOTAL	38 701	100,0	-	-	40,8

NOTE : Les professions entre parenthèses sont celles qui regroupent le plus grand nombre de personnes de la catégorie.

Le tableau 9 s'attarde également à la durée médiane¹⁰ et moyenne en mois des dernières expériences de travail des adultes aptes nés hors du Canada. On constate que la durée médiane des emplois occupés varie de 10 à 28 mois alors que la durée moyenne se situe entre 23 mois et 54 mois. Par ailleurs, pour la moitié des personnes qui ont occupé des emplois dans l'un des trois principaux emplois déclarés par les prestataires nés hors du Canada, l'expérience de travail a été relativement courte puisque la durée médiane varie de 10 à 17 mois pour ces emplois. En contrepartie, le fait que la durée moyenne de l'expérience de travail de tous ces emplois occupés dépasse de très loin la durée médiane tend à démontrer qu'une bonne partie des personnes ont une expérience de travail relativement longue.

Une surreprésentation dans les emplois professionnels déclarés

Voyons maintenant de plus près la situation des personnes aptes nées hors du Canada qui déclarent avoir exercé une profession nécessitant normalement la détention d'un diplôme d'études universitaires. Selon les informations présentées au tableau 10, on constate que ces personnes représentent 4 % des prestataires aptes nés hors du Canada ayant déclaré une expérience de travail (2 896 personnes sur 38 701). En outre, la moitié des prestataires aptes qui ont déclaré avoir exercé un emploi professionnel sont des personnes qui sont nées hors du Canada. Par conséquent, ces dernières sont surreprésentées dans les emplois professionnels déclarés par rapport à leur poids démographique dans l'ensemble des adultes aptes (17 %).

¹⁰ La durée médiane est la valeur permettant de diviser la population considérée relativement à la durée de son expérience de travail, en deux groupes égaux. Ainsi, 50 % des durées cumulatives sont inférieures à la durée médiane, alors que l'autre moitié y sera supérieure.

Tableau 10
Adultes aptes nés hors du Canada ayant déclaré un emploi professionnel,
selon le dernier emploi déclaré pour quelques professions sélectionnées,
durées médiane et moyenne de l'emploi et taux de féminité, mars 1994

Emploi	Nombre	%	Durée médiane en mois	Durée moyenne en mois	Taux de féminité %
Ingénieur/e, architecte	837	28,9	53	80	22,1
Professeur/e au primaire ou au secondaire	792	27,3	40	74	68,2
Analyste ou programmeur/se en informatique, statisticien/ne	300	10,4	22	43	28,0
Médecin, chirurgien/ne, dentiste, vétérinaire	206	7,1	51	94	40,3
Professeur/e beaux-arts ou dans une école professionnelle	198	6,8	40	78	57,1
Professeur/e d'université	177	6,1	36	72	35,6
Économiste, psychologue, sociologue	108	3,7	43	91	65,7
Avocat/e, notaire, juge, magistrat/e	65	2,2	56	89	29,2
Chimiste, géologue, météorologue, physicien/ne	62	2,1	47	89	22,6
Agronome, biologiste	56	1,9	46	70	28,6
Administrateur/trice gouvernemental/e	55	1,9	42	66	25,4
Pharmacien/ne, optométriste	40	1,5	61	102	62,5
TOTAL	2 896	100,0	-	-	42,4
% sur l'ensemble des prestataires aptes nés hors du Canada ayant déclaré une expérience de travail	4,0	-	-	-	-

Il faut préciser que le présent relevé des emplois professionnels exercés nécessitant généralement la détention d'un diplôme universitaire n'est pas exhaustif et que l'emploi professionnel déclaré par le prestataire n'est pas nécessairement validé. Par conséquent, on peut retrouver des personnes qui déclarent avoir exercé un emploi professionnel sans détenir pour autant un diplôme universitaire. Par ailleurs, on se doit de mentionner que pour les personnes nées hors du Canada, étant donné que le code de profession apparaît généralement sur le document fédéral « Visa d'immigrant et fiche relative au droit d'établissement » (IMM-1000) ou encore sur le « Certificat de sélection du Québec » (CSQ), on peut supposer que l'information, qui est plus facilement saisie, est plus fiable.

On constate que les professions d'ingénieurs et d'architectes rejoignent 29 % des personnes qui ont déclaré avoir exercé un emploi de niveau professionnel : trois personnes sur quatre étant des hommes (78 %). Tout près d'eux, on trouve les personnes qui ont enseigné au primaire ou au secondaire avec 27 % des emplois professionnels déclarés : un peu plus des deux tiers sont des femmes (68 %). Assez loin derrière, au troisième rang, 10 % des personnes nées hors du Canada déclarent avoir occupé un emploi d'analystes ou de programmeurs ou programmeuses en informatique; 72 % sont des hommes. Outre les emplois de professeurs, au primaire et au secondaire, les professions exercées par une majorité de femmes sont : professeures de beaux-arts ou dans une école professionnelle (57 %), économistes, psychologues ou sociologues (66 %) et pharmaciennes ou optométristes (62 %).

On s'aperçoit que la durée médiane de même que la durée moyenne des emplois professionnels occupés par ces personnes sont de loin supérieures à celles rapportées pour l'ensemble des prestataires nés hors du Canada qui ont déclaré une expérience de travail.

Parmi l'ensemble des prestataires aptes qui disent avoir exercé un emploi professionnel, selon le tableau 11, on remarque que les personnes qui sont nées hors du Canada sont largement représentées dans les professions d'ingénieurs et d'architectes (82 %), de médecins, chirurgiens,

dentistes et vétérinaires (81 %), de pharmaciens, de pharmaciennes ou d'optométristes (73 %), de chimistes, géologues, météorologues, physiciens ou physiciennes (63 %), de professeurs d'université (63 %) et d'économistes, de psychologues ou de sociologues (62 %). Il faut comprendre que la proportion importante d'adultes nés hors du Canada ayant exercé des métiers réglementés ou des professions régies par une corporation professionnelle est liée étroitement aux problèmes de la reconnaissance de la formation et de l'expérience de travail acquises à l'étranger. Ainsi, par exemple, pour exercer une profession à exercice exclusif, tels ingénieurs ou médecins, ils devront compléter leur formation et réussir certains examens.

Tableau 11
Adultes aptes nés hors du Canada parmi l'ensemble des adultes aptes
ayant déclaré un emploi professionnel, selon le dernier emploi déclaré
pour quelques professions sélectionnées, mars 1994

Emploi	Ensemble des adultes aptes	Adultes aptes nés hors du Canada	Adultes aptes nés hors du Canada sur l'ensemble
	N	N	%
Professeur/e au primaire ou au secondaire	2 065	792	38,3
Ingénieur/e, architecte	1 015	837	82,5
Analyste ou programmeur/se en informatique, statisticien/ne	698	300	43,0
Médecin, chirurgien/ne, dentiste, vétérinaire	254	206	81,1
Professeur/e beaux-arts ou dans une école professionnelle	524	198	37,8
Professeur/e d'université	281	177	63,0
Économiste, psychologue, sociologue	175	108	61,7
Avocat/e, notaire, juge, magistrat/e	145	65	44,8
Chimiste, géologue, météorologue, physicien/ne	99	62	62,6
Agronome, biologiste	300	56	18,7
Administrateur/trice gouvernemental/e	130	55	42,3
Pharmacien/ne, optométriste	55	40	72,7
TOTAL	5 741	2 896	50,4
% des prestataires aptes ayant déclaré une expérience de travail	1,3	4,0	

3. OBSTACLES À L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES PRESTATAIRES APTE NÉS HORS DU CANADA

À notre connaissance, aucune étude disponible ne fait état des obstacles à l'emploi des prestataires aptes nés hors du Canada. En contrepartie, de nombreux auteurs ont identifié un certain nombre de facteurs défavorables à l'intégration au marché du travail de l'ensemble des personnes nées hors du Canada¹¹. Au premier rang, on retrouve évidemment l'environnement économique global au Québec. Cependant, ces études ont relevé d'autres difficultés particulières auxquelles doivent faire face les personnes nées hors du Canada. Cette section fait état des principaux résultats de ces études¹².

Tous les auteurs consultés rapportent que la méconnaissance du français constitue le principal obstacle à la mobilité professionnelle et à l'accès à une part importante des emplois. La méconnaissance de l'anglais constitue un handicap supplémentaire, notamment dans la région métropolitaine de Montréal¹³. Les caractéristiques sociodémographiques des individus jouent ici un rôle de premier plan. Ainsi, la méconnaissance du français et également de l'anglais, de même que la faible scolarisation, constituent des facteurs défavorables à l'insertion en emploi des personnes nées hors du Canada.

La méconnaissance du fonctionnement et des pratiques du marché du travail québécois constitue un autre obstacle à l'intégration au marché du travail des personnes nées hors du Canada. Ces dernières, notamment les nouveaux arrivants, manquent d'information sur les possibilités réelles qu'offre le marché du travail ou encore sur la façon de trouver un emploi¹⁴.

L'adaptation aux valeurs et aux façons de faire prévalant au Québec peut aussi causer des problèmes aux personnes nées hors du Canada qui cherchent un emploi. Ainsi, par exemple, dans certains pays, on obtient un emploi grâce à ses réseaux de relations ou encore c'est l'État

11 La Direction des politiques et programmes d'intégration socio-économique du MAIICC publiera prochainement une étude sur les obstacles à l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail. Malheureusement, les résultats de cette étude n'ont pu être incorporés dans la présente section, n'étant pas disponibles au moment de la rédaction.

12 Daniel Lalande et Régent Chamard, *Les personnes immigrantes inscrites à la sécurité du revenu et le marché du travail*, document synthèse, Ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, Direction de la recherche, décembre 1993, p. 21 à 32.

Jean-François Manègre, *L'immigration et le marché du travail. Un état de la question*, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, juillet 1993, p. 69 à 99.

Renée Bourque et Lise Rioux, *Barrières à l'emploi pour les Québécois des communautés culturelles*, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des politiques et des programmes de relations interculturelles, Collection Études et recherches N° 4, 1993, 57 p.

13 Jean-François Manègre, *op.cit.*, p. 79.

14 Jean-François Manègre, *op. cit.*, p.78.

qui l'attribue¹⁵. Pour certains intervenants, la nature des rapports hommes-femmes dans certaines cultures constitue un obstacle à l'insertion des femmes au marché du travail. La femme est confinée au rôle traditionnel de femme au foyer; elle vit souvent en vase clos et le partage de tâches, telle la garde des enfants, n'est pas assuré.¹⁶

Les problèmes liés à l'adaptation des connaissances et des compétences au contexte québécois, reliés à la pratique de certains métiers réglementés ou à l'exercice de certaines professions régies par une corporation, constituent d'importants obstacles pour les personnes nées hors du Canada, notamment chez les personnes scolarisées. Cela soulève le problème de la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger, de la formation (différences entre les systèmes d'éducation) et de l'expérience de travail.

On reconnaît également que les processus d'embauche et de sélection des candidats contribuent à limiter les chances qu'ont les personnes immigrantes d'être recrutées¹⁷. En effet, l'exigence de l'expérience canadienne ou québécoise constitue une barrière importante pour l'obtention d'un emploi. Tant qu'elles n'auront pas cette première expérience, les personnes nées hors du Canada risquent d'être exclues d'emplois pour lesquels elles sont qualifiées. Les problèmes liés aux pratiques de sélection des personnes candidates semblent également constituer d'importants obstacles à l'intégration au marché du travail des personnes nées hors du Canada. C'est à cette étape que les différences culturelles risquent le plus de jouer. Par exemple, certaines personnes seront exclues lors de la présélection à partir de leur nom ou encore si les renseignements recherchés sur le *curriculum vitae* (formation exigée, diplôme, etc.), de même que leur présentation, ne correspondent pas à un modèle spécifique¹⁸.

Finalement, la culture interne des organismes employeurs a parfois tendance à véhiculer des préjugés défavorables à l'endroit de certains groupes. La discrimination systémique basée sur la race ou l'ethnie contribue à limiter les chances de recrutement des personnes nées hors du Canada, en particulier pour les minorités visibles.

¹⁵ R. Bourque et L. Rioux. *op. cit.*, p. 17.

¹⁶ D. Lalande et R. Chamard, *op. cit.*, p. 24.

¹⁷ R. Bourque et L. Rioux, *op. cit.*, p. 21-33.

¹⁸ R. Bourque et L. Rioux, *op.cit.*, p. 27-28.

CONCLUSION

L'objectif de cette étude était d'améliorer notre connaissance de la clientèle née hors du Canada qui reçoit des prestations d'aide de dernier recours. Cela nous a amenés tout d'abord à situer les prestataires nés hors du Canada parmi l'ensemble de la clientèle à l'aide de dernier recours. On a été à même de constater que les ménages nés hors du Canada ont connu une progression spectaculaire à l'aide de dernier recours par rapport à celle de l'ensemble des ménages de 1975 à 1994 (612 % comparativement à 139 %), ce qui fait que leur part relative dans l'ensemble des ménages est passée de 4 % en 1975 à 13 % en 1994.

Nous avons vu également qu'en mars 1994, 94 % des adultes nés hors du Canada sont inscrits au programme APTE et ils représentent 17 % des prestataires aptes. Par ailleurs, c'est une clientèle composée en bonne partie d'adultes qui sont arrivés récemment au Canada. Bien que l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada aient des origines diversifiées, les ressortissants d'Haïti, du Liban, de El Salvador, de la Roumanie et du Sri Lanka se démarquent. Enfin, 16 % des adultes aptes nés hors du Canada revendiquent le statut de réfugié.

Par la suite, nous avons dressé le profil sociodémographique des adultes aptes nés hors du Canada en le situant par rapport à celui de l'ensemble des prestataires inscrits au programme APTE. Cette analyse comparative nous a permis de constater qu'il existe des différences entre les deux groupes de prestataires. Les prestataires aptes nés hors du Canada se distinguent de l'ensemble des prestataires aptes sur les points suivants :

- c'est une clientèle concentrée dans la région montréalaise;
- ils vivent plus souvent dans des familles biparentales, notamment de deux enfants ou plus;
- c'est une clientèle plus âgée;
- ces personnes sont plus souvent mariées;
- elles sont plus souvent locataires;
- cette clientèle est plus scolarisée;
- la raison d'entrée à l'aide est moins souvent liée à une perte d'emploi et plus fréquemment imprécise;
- la durée de présence cumulative à l'aide est plus courte;
- ces prestataires sont proportionnellement moins nombreux à déclarer des revenus de travail;
- les adultes sont plus souvent non disponibles en raison de leur âge et de la présence d'enfants à charge;
- les adultes sont proportionnellement plus nombreux à être disponibles et aussi à participer aux mesures;
- les adultes participent trois fois plus souvent à la mesure RADE que l'ensemble des aptes.

Conclusion

Par ailleurs, nous avons été à même de constater que les femmes aptes nées hors du Canada présentent certaines particularités qui les différencient des hommes du même groupe :

- elles vivent plus souvent dans la région Montréal-Banlieue que les hommes;
- elles sont plus souvent chefs de famille monoparentale;
- elles sont moins souvent célibataires et plus souvent veuves, divorcées et séparées sans jugement;
- les femmes sont plus souvent locataires dans un HLM ou un logement subventionné;
- elles sont moins scolarisées que les hommes;
- la perte d'emploi est moins invoquée que dans le cas des hommes pour entrer à l'aide alors que la perte du conjoint constitue le second motif en importance;
- elles ont une plus longue durée de présence cumulative à l'aide de dernier recours que les hommes;
- les femmes sont plus souvent classées non disponibles;
- la clientèle des femmes est composée de plus de personnes âgées de 55 ans ou plus;
- la non-disponibilité est plus souvent reliée à la présence d'enfants à charge;
- les femmes participent moins à la mesure RADE mais plus souvent à la mesure Rattrapage scolaire.

Les prestataires aptes nés hors du Canada qui sont revendicateurs du statut de réfugié sont originaires surtout de la Russie, du Liban, d'Haïti, de la Roumanie et du Bangladesh. Les revendicateurs présentent un profil sociodémographique différent de celui de l'ensemble des prestataires aptes nés hors du Canada:

- ils sont arrivés plus récemment au Canada que l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada;
- ils résident plus souvent dans la ville de Montréal;
- les revendicateurs vivent plus souvent seuls;
- ils sont plus jeunes;
- ils sont plus souvent célibataires;
- ils demeurent plus souvent en chambre ou en pension;

- ils ont un niveau de scolarité plus élevé, ce qui transparaît surtout dans le nombre de ceux ayant complété 12 années d'études ou plus;
- la raison d'entrée à l'aide est moins souvent liée à une perte d'emploi ou plus fréquemment imprécise;
- ils affichent une plus courte durée de présence cumulative à l'aide de dernier recours;
- ils déclarent moins souvent des revenus de travail;
- ils sont classés plus souvent aptes disponibles.

Par la suite, notre analyse nous a permis de relever que parmi les adultes aptes nés hors du Canada, les hommes ont déclaré une expérience de travail dans une proportion plus élevée que les femmes, soit 63 % comparativement à 43 % pour les femmes. En outre, les femmes sont surreprésentées dans les emplois qui sont occupés traditionnellement par des femmes, tels la confection et la réparation des articles en textile (75 %), la sténographie et la dactylographie (96 %) et les services domestiques (77 %). Nous avons pu également constater que les adultes aptes nés hors du Canada ont occupé dans une proportion plus élevée des emplois qui nécessitent normalement la détention d'un diplôme universitaire que l'ensemble des prestataires aptes; ils sont surreprésentés dans ces professions.

Finalement, nous avons pu identifier les principales difficultés auxquelles sont confrontées les personnes nées hors du Canada quant à leur intégration au marché du travail québécois. Les caractéristiques sociodémographiques des personnes jouent un rôle de premier plan. Les personnes qui éprouvent le plus de difficultés à accéder à un premier emploi sont les personnes peu scolarisées, les femmes, celles qui n'ont aucune connaissance du français et également de l'anglais. La méconnaissance du fonctionnement et des pratiques du marché du travail québécois, les difficultés d'adaptation aux valeurs et au mode de vie québécois, de même que les difficultés d'adaptation des connaissances et des compétences au contexte québécois, peuvent causer des problèmes d'intégration en emploi. Les femmes rencontrent des obstacles supplémentaires étant donné qu'elles sont souvent confinées au rôle traditionnel de femme au foyer. Finalement, certaines exigences liées au processus d'embauche et de sélection, de même que les préjugés et la discrimination basée sur la race ou l'ethnie, constituent d'autres obstacles à l'intégration des personnes nées hors du Canada au marché du travail.

ANNEXE

Portrait des adultes aptes nés hors du Canada revendicateurs
du statut de réfugié, selon le sexe, et portrait général
de l'ensemble des adultes aptes nés hors du Canada, mars 1994

	Adultes aptes nés hors Canada revendicateurs du statut de réfugié						Ensemble des adultes aptes nés hors du Canada %
	Femmes		Hommes		Total		
	N	%	N	%	N	%	
Continents et principales régions de naissance							
Amérique	1 669	35,5	1 497	21,6	3 166	27,2	
• Amérique centrale	673	14,3	684	9,8	1 357	11,6	
• Caraïbes et Bermudes	558	11,9	354	5,1	912	7,8	
Europe	1 008	21,4	1 463	21,1	2 471	21,2	
• Europe de l'Est	946	20,1	1 394	20,1	2 340	20,1	
• Europe de l'Ouest	62	1,3	69	1,0	131	1,1	
Afrique	558	11,9	1 127	16,2	1 685	14,5	
• Afrique du Nord	105	2,2	321	4,6	426	3,6	
Asie	1 435	30,5	2 842	40,9	4 277	36,7	
• Moyen-Orient	587	12,5	780	11,2	1 367	11,7	
• Asie méridionale	535	11,4	1 650	23,8	2 185	18,8	
Océanie	0	0,0	2	0,0	2	0,0	
Inconnu	33	0,7	10	0,1	43	0,4	
Pays d'origine							
Russie	597	12,7	633	9,1	1 230	10,6	3,0
Liban	354	7,5	478	6,9	832	7,1	7,7
Haiti	440	9,4	260	3,7	700	6,0	13,9
Roumanie	175	3,7	575	8,3	750	6,4	3,6
Bangladesh	138	2,9	488	7,0	626	5,4	1,9
Sri Lanka	248	5,3	346	5,0	594	5,1	3,7
Pakistan	90	1,9	435	6,3	525	4,5	1,7
El Salvador	245	5,2	243	3,5	488	4,2	4,5
Iran	196	4,2	231	3,3	427	3,7	2,6
Inde	59	1,2	381	5,5	440	3,8	1,2
Guatemala	151	3,2	186	2,7	337	2,9	2,1
Pérou	163	3,5	183	2,6	346	3,0	1,9
Algérie	45	1,0	261	3,8	306	2,6	1,5
Zaïre	104	2,2	179	2,6	283	2,4	1,1
Date d'arrivée au Canada							
Avant 1980	102	2,2	76	1,1	178	1,5	20,1
1980 à 1985	185	3,9	131	1,9	316	2,7	14,0
1986 à 1989	940	20,0	908	13,1	1 848	15,9	19,8
1990	498	10,6	466	6,7	964	8,3	8,1
1991	479	10,2	501	7,2	980	8,4	9,0
1992	940	20,0	1 632	23,5	2 572	22,1	11,9
1993	1 282	27,2	2 603	37,5	3 885	33,3	12,2
1994	277	5,9	624	9,0	901	7,7	1,7
Inconnue	6	0,1	1	0,0	7	0,1	2,1
Région							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1A)	1	0,0	1	0,0	2	0,0	0,0
Bas-Saint-Laurent (1B)	0	0,0	1	0,0	1	0,0	0,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	2	0,0	5	0,1	7	0,1	0,1
Québec (03A)	103	2,2	149	2,1	252	2,2	2,3
Chaudière-Appalaches (03B)	4	0,1	4	0,1	8	0,1	0,2
Mauricie-Bois-Francs (04)	3	0,1	8	0,1	11	0,1	0,5
Estrie (05)	26	0,5	32	0,5	58	0,5	1,1
Montréal-Banlieue (06A)	1 153	24,5	1 089	15,7	2 242	19,2	21,7
Laurentides (06B)	6	0,1	9	0,1	15	0,1	0,7
Montérégie-Ouest (06C)	339	7,2	287	4,1	626	5,4	4,8
Lanaudière (06D)	8	0,2	11	0,2	19	0,2	0,4

	Adultes aptes nés hors Canada revendicateurs du statut de réfugié						Ensemble des adultes aptes nés hors du Canada %
	Femmes		Hommes		Total		
	N	%	N	%	N	%	
Laval (06E)	189	4,0	188	2,7	377	3,2	4,2
Ville de Montréal (06F)	2 779	59,0	5 043	72,6	7 822	67,1	61,9
Montérégie-Est (06G)	1	0,0	8	0,1	9	0,1	0,5
Outaouais (07)	90	1,9	104	1,5	194	1,7	1,3
Abitibi-Témiscamingue (08)	4	0,1	2	0,0	6	0,0	0,1
Côte-Nord (09)	1	0,0	1	0,0	2	0,0	0,0
Nouveau-Québec (10)	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0
Catégorie de ménage							
Personne seule	1 638	34,8	4 803	69,2	6 441	55,3	41,3
Couple sans enfants	547	11,6	580	8,3	1 127	9,7	9,5
Famille monoparentale : - 1 enfant	526	11,2	45	0,7	571	4,9	8,3
- 2 enfants ou plus	469	10,0	26	0,4	495	4,2	8,9
Famille biparentale : - 1 enfant	591	12,5	599	8,6	1 190	10,2	10,2
- 2 enfants ou plus	903	19,2	877	12,6	1 780	15,3	21,1
Conjoint/e d'étudiant/e	35	0,7	12	0,2	47	0,4	0,6
Groupe d'âge							
Moins de 21 ans	177	3,8	295	4,2	472	4,0	3,1
21 à 29 ans	1 475	31,3	2 802	40,4	4 277	36,7	25,2
30 à 44 ans	1 906	40,5	3 011	43,4	4 917	42,2	45,8
45 à 54 ans	438	9,3	444	6,4	882	7,6	12,7
55 à 64 ans	401	8,5	231	3,3	632	5,4	8,9
65 ans ou plus	312	6,6	159	2,3	471	4,0	4,3
État civil							
Célibataire	1 367	29,0	3 529	50,8	4 896	42,0	34,0
Marié/e	2 097	44,5	2 120	30,5	4 217	36,2	41,5
Veuf/ve	340	7,2	51	0,7	391	3,4	3,4
Séparé/e légalement	55	1,2	25	0,4	80	0,7	2,1
Séparé/e sans jugement	588	12,5	1 068	15,4	1 656	14,2	11,2
Divorcé/e	262	5,6	149	2,1	411	3,5	7,9
Résidence							
Locataire	3 319	70,5	4 666	67,2	7 985	68,5	71,3
Locataire (HLM ou logement subventionné)	123	2,6	100	1,4	223	1,9	6,1
Propriétaire	32	0,7	19	0,3	51	0,4	3,1
Chambreur/se ou pensionnaire	795	16,9	1 924	27,7	2 719	23,3	12,3
Chambreur/se ou pensionnaire chez un parent ou un enfant	362	7,7	191	2,7	553	4,7	6,4
Autres	78	1,6	42	0,6	120	1,0	0,7
Nombre d'années de scolarité							
Moins de 7 ans	599	12,7	541	7,8	1 140	9,8	12,8
7 à 11 ans	1 591	33,8	2 337	33,7	3 928	33,7	37,8
12 ans ou plus	2 032	43,1	3 746	54,0	5 778	49,6	41,5
Inconnu	487	10,3	318	4,6	805	6,9	8,0
Raison d'entrée à l'aide							
Fin des prestations d'assurance chômage	188	4,0	286	4,1	474	4,1	17,3
Perte d'emploi sans droit à l'assurance chômage	86	1,8	161	2,3	247	2,1	6,2
Prestations d'assurance chômage insuffisantes	91	2,0	88	1,3	182	1,6	3,8
Perte du/de la conjoint/e	176	3,7	58	0,8	234	2,0	5,0

	Adultes aptes nés hors Canada revendicateurs du statut de réfugié						Ensemble des adultes aptes nés hors du Canada %
	Femmes		Hommes		Total		
	N	%	N	%	N	%	
Fin des études à temps complet	34	0,7	33	0,5	67	0,6	1,9
Naissance ou prise en charge d'un enfant	15	0,3	8	0,1	23	0,2	0,4
Autres raisons non précisées	4 114	87,4	6 306	90,9	10 420	89,4	65,2
Durée cumulative à l'aide							
Moins de 2 ans	2 830	60,1	5 152	74,2	7 982	68,5	47,1
2 à 5 ans	1 572	33,4	1 603	23,1	3 175	27,2	39,4
6 à 9 ans	254	5,4	157	2,3	411	3,5	8,4
10 ans ou plus	53	1,1	30	0,4	83	0,7	5,2
Revenu de travail déclaré							
Non	4 539	96,4	6 754	97,3	11 293	96,9	94,3
Oui	170	3,6	188	2,7	358	3,1	5,7
Classification							
Non disponible	2 141	45,5	476	6,9	2 617	22,5	32,1
Participant/e	853	18,1	1 021	14,7	1 874	16,1	14,8
Disponible	919	19,5	3 159	45,5	4 078	35,0	18,2
Non participant/e	796	16,9	2 286	32,9	3 082	26,4	34,9
TOTAL	4 709	100,0	6 942	100,0	11 651	100,0	100,0 (73 000)

LEXIQUE

Aide de dernier recours

Aide financière octroyée dans le cadre des programmes Soutien financier et APTE aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Elle comble la différence entre les besoins essentiels des ménages et les ressources dont ils disposent.

APTE (Actions positives pour le travail et l'emploi)

Programme qui s'adresse aux adultes aptes à subvenir à leurs besoins. Il leur fournit une aide de dernier recours correspondant aux besoins de base à court terme. Ce programme favorise l'intégration ou la réintégration de ces prestataires au marché du travail. Il comporte les quatre catégories suivantes :

non disponible : personne qui n'est pas en mesure de participer à une mesure de développement de l'employabilité qui peut lui être proposée pour des raisons précisées par la loi : l'âge (55 ans ou plus), une incapacité physique ou mentale temporaire, la grossesse, la présence d'enfants qui ne fréquentent pas l'école, la charge d'une personne dont l'état physique ou mental exige des soins constants;

disponible : personne qui manifeste le désir de participer à une mesure de développement de l'employabilité qui ne peut lui être offerte au moment de sa demande;

participant: personne qui participe à une mesure de développement de l'employabilité;

non participant : personne qui déclare chercher du travail par elle-même, qui ne désire pas participer à une mesure ou qui vient de terminer une mesure sans indiquer sa disponibilité pour une autre.

À chacune de ces catégories correspond un barème particulier qui influence la prestation octroyée. Lorsque deux adultes d'un même ménage sont catégorisés de façon différente, le ménage se voit attribuer le barème **mixte**.

Catégories d'immigrants

Trois catégories d'immigrants sont prévues à la législation sur l'immigration. Ce sont : a) la catégorie de la famille; b) la catégorie des immigrants indépendants; c) la catégorie des ressortissants étrangers qui sont dans une situation particulière de détresse (réfugiés).

Catégorie de la famille : désigne les personnes qui ont obtenu le droit d'établissement dans la catégorie de la famille. Dans le cas du Québec, ce sont des personnes parrainées par un proche parent du Québec, un citoyen canadien ou un résident permanent âgé de dix-huit ans ou plus. Le parrainage se traduit dans un acte juridique d'engagement, qui est un contrat par lequel le garant s'engage envers le gouvernement du Québec à subvenir aux besoins essentiels de la personne parrainée et des personnes à sa charge pendant une période de dix ans. Font partie de cette catégorie le conjoint ou la conjointe, le fiancé ou la

Lexique

fiancée, le père, la mère, le grand-père, la grand-mère, les enfants célibataires de moins de dix-huit ans ainsi que les enfants que le résident québécois entend adopter.

Catégorie des indépendants : désigne les personnes qui ont obtenu le droit d'établissement au Canada dans la catégorie des immigrants indépendants. Ce sont des personnes âgées de dix-huit ans ou plus qui ont demandé et obtenu le droit d'établissement et le certificat de sélection dans le cas du Québec, pour elles-mêmes et les personnes à charge qui les accompagnent, dans le cadre du processus de sélection défini dans la réglementation sur la sélection des ressortissants étrangers. Selon la nature et les motifs de leur venue, les requérants principaux sont désignés travailleurs, entrepreneurs, travailleurs autonomes, investisseurs ou parents aidés.

Catégorie des réfugiés : désigne les personnes qui ont obtenu le droit d'établissement au Canada dans la catégorie des ressortissants étrangers qui sont dans une situation particulière de détresse. Ce sont les personnes reconnues comme réfugiées au sens de la Convention des Nations Unies relative au statut de réfugié, les personnes appartenant à des groupes désignés collectivement par le gouvernement canadien à cause de leur situation de détresse analogue à celle des réfugiés au sens de la Convention et les personnes qui sont dans une situation de détresse telle qu'elle nécessite une considération humanitaire, conformément à la tradition humanitaire du Canada à l'égard des personnes persécutées.

Citoyen canadien

Personne étant née avec ou ayant obtenu la citoyenneté canadienne au sens de la Loi sur la citoyenneté.

Classification

Processus à partir duquel les adultes sont inscrits au programme Soutien financier ou au programme APTE. Ce dernier comprend quatre catégories d'adultes : disponibles, non disponibles, participants, non participants.

Durée cumulative de présence à l'aide de dernier recours

Nombre total de mois où le ménage a été présent à l'aide de dernier recours depuis le 1^{er} janvier 1975.

Enfant à charge

Personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée. L'enfant à charge ne doit pas être le parent d'un enfant à sa charge et doit dépendre, pour sa subsistance, soit d'un parent, soit d'un adulte qui en a la garde en vertu du jugement d'un tribunal.

Immigrant

Personne qui sollicite le droit d'établissement au Canada et un certificat de sélection dans le cas du Québec.

Ménage

Appellation générale désignant un adulte seul ou une famille avec ou sans enfants.

Mesures de développement de l'employabilité

Activités visant à améliorer l'employabilité du client ou de la cliente de l'aide de dernier recours; à mieux le situer en regard de ses choix et de ses acquis; à accroître ses qualifications scolaires ou professionnelles; à lui permettre l'acquisition et le développement de talents, d'attitudes et de comportements susceptibles d'augmenter ses possibilités d'accéder au marché régulier de l'emploi et de s'y maintenir. Ces mesures sont subdivisées en trois catégories : les mesures de formation, les mesures préparatoires à l'insertion et les activités communautaires.

Les mesures de formation comprennent Rattrapage scolaire (RS), Retour aux études postsecondaires (REPS), Formation sur mesure en établissement et autres formations.

Les mesures préparatoires à l'insertion comprennent Stages en milieu de travail (SMT), Reconnaissance des activités de développement de l'employabilité (RADE), Services externes de main-d'oeuvre (SEMO) et Transition-travail.

Les activités communautaires comprennent Expériences de travail (EXTRA) et Jeunes volontaires.

Nombre d'années de scolarité :

Nombre d'années de scolarité déclaré par la personne requérante au moment de son admission à l'aide de dernier recours. Ce nombre peut être modifié par la suite, s'il y a lieu.

PAIE

Programme qui vise à favoriser l'accès à des emplois aux prestataires de l'aide de dernier recours au moyen de subventions salariales versées à l'employeur. Généralement, ces emplois procurent au participant ou à la participante un revenu suffisant pour lui permettre de quitter l'aide de dernier recours.

Résident permanent

Personne qui a obtenu son droit d'établissement, mais qui n'a pas encore acquis la citoyenneté canadienne.

Revendicateur du statut de réfugié

Désigne les ressortissants étrangers qui arrivent au Canada sans être passés par le processus régulier d'immigration, en revendiquant d'être reconnus comme réfugiés au sens de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés, et d'obtenir ainsi le droit d'établissement au Canada.

Soutien financier

Programme accordant une aide de dernier recours aux personnes présentant des contraintes sévères à l'emploi. Ces personnes doivent démontrer, par la production d'un rapport médical, que leur état de santé physique ou mental est, de façon significative, déficient ou altéré pour une durée vraisemblablement permanente ou indéfinie.

Statut d'immigration

Il est attribué à une personne qui sollicite l'établissement au Canada en regard de sa situation particulière au moment de sa demande. La désignation d'un ménage de la sécurité du revenu comme «immigrant» est établie en fonction du lieu de naissance de la personne requérante, ou de son conjoint si la personne requérante est née au Canada. Cependant, le statut d'immigration (indépendant, réfugié, famille) du ménage est déterminé uniquement par rapport à celui de la personne requérante.

Taux de dépendance

Rapport entre le nombre de personnes du groupe étudié qui reçoivent de l'aide de dernier recours et le nombre total de personnes de ce groupe.

Taux de féminité

Proportion de femmes dans l'ensemble des personnes d'un groupe donné.

BIBLIOGRAPHIE

BOURQUE, Renée, Lise RIOUX. *Barrières à l'emploi pour les Québécois des communautés culturelles*, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des politiques et des programmes de relations interculturelles, Collection Études et recherches, n° 4, 1993, 57 pages.

LALANDE, Daniel, Régent CHAMARD. *Les premiers immigrants inscrits à la sécurité du revenu et le marché du travail*, document synthèse, Ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, Direction de la recherche, décembre 1993, 40 pages.

LANDRY, Francine. *L'insertion en emploi des femmes d'origine étrangère de la région de Québec. Le cas des prestataires de l'aide de dernier recours aptes au travail* (à paraître), Ministère de la Sécurité du revenu, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 1995, 132 pages.

MANÈGRE, Jean-François. *L'immigration et le marché du travail. Un état de la question*, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, juillet 1993, 173 pages.

Statistique Canada, *Recensement de 1991, Catalogue 93-316*, 341 pages.